



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2018-18

La soussignée donne avis public qu'il y aura séance régulière du Conseil municipal le **2 octobre 2018** à 19h00 à la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser la construction sur un lot dont la largeur de la ligne avant est de 40,42 mètres en zone M-5, telle que délimitée au plan de zonage.

La réglementation en vigueur :

La réglementation en vigueur exige qu'en zone M-5, tel que délimité au plan de zonage, la largeur minimale de la ligne avant soit de 50 mètres.

Identification du site concerné :

La propriété visée par la demande de dérogation mineure est située sur la rue Lebrun et porte le numéro de lot 3 987 563, cadastre du Québec.

Toute personne intéressée désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure est priée de se présenter à l'assemblée du conseil municipal du **2 octobre 2018**.

Fait à Shefford, le 14 septembre 2018.

Sylvie Gougeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, gma